



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
03.09.2008 Bulletin 2008/36

(51) Int Cl.:
B65D 33/25 (2006.01) B65D 33/18 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **08102191.7**

(22) Date de dépôt: **29.02.2008**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MT NL NO PL PT
RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA MK RS

(72) Inventeur: **Doue, Philippe**
rue Charles Faroux
60200 Compiègne (FR)

(74) Mandataire: **Texier, Christian et al**
Cabinet Régimbeau
20, rue de Chazelles
75847 Paris Cedex 17 (FR)

(30) Priorité: **01.03.2007 FR 0753595**

(71) Demandeur: **S2F FLEXICO**
60119 Henonville (FR)

(54) **Sac adapté pour un remplissage et une fermeture manuels**

(57) La présente invention concerne un sachet comprenant deux feuillets principaux (12, 14) et un moyen (20) de fermeture/ouverture multiples, au niveau de son embouchure, caractérisé par le fait que le moyen de fermeture/ouverture multiples (20) est fixé à demeure sur un feuillet principal (12) et que le sachet comprend en outre des moyens de collage permanent (40, 42) aptes à coller le second feuillet principal (14) sur le moyen de fermeture/ouverture (20).

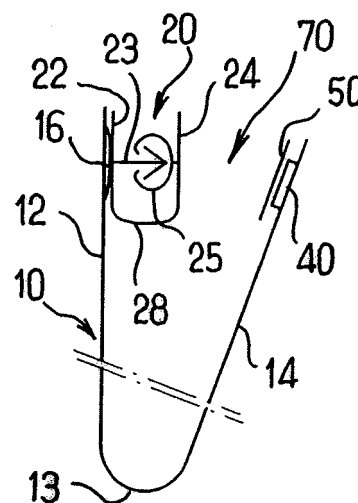


FIG.1

Description

[0001] La présente invention concerne le domaine des sacs ou sachets comprenant, au niveau de leurs embouchures, des moyens autorisant des fermetures/ouvertures multiples à la demande, en particulier à base de profilés de fermeture complémentaires.

[0002] De nombreux sachets du type précité ont déjà été proposés.

[0003] On a proposé en particulier de nombreux sachets équipés au niveau de leurs embouchures d'un système de fermeture/ouverture multiples comprenant deux profilés complémentaires, par exemple du type mâle/femelle ou encore à base de crochets complémentaires.

[0004] Les sacs ou sachets ainsi connus se prêtent bien à une fabrication et un remplissage en automatique.

[0005] Néanmoins dans de nombreux cas il s'avère souhaitable de disposer de sacs ou sachets adaptés pour un remplissage et une fermeture manuels, toute en répondant à des critères classiques de coûts raisonnables, fiabilité et simplicité de mise en oeuvre.

[0006] Toutes les tentatives jusqu'ici proposées pour résoudre le problème ainsi posé n'ont pas donné totalement satisfaction.

[0007] La présente invention propose un sachet comprenant deux feuillets principaux définissant un corps de sachet et un moyen de fermeture/ouverture multiples au niveau de l'embouchure du sachet, caractérisé par le fait que le moyen de fermeture/ouverture multiples est fixé à demeure sur l'un des feuillets principaux du sachet, à proximité de son embouchure et qu'il comprend en outre des moyens de collage permanent adaptés pour permettre de coller manuellement et à la demande le second feuillet principal du corps de sachet sur le moyen de fermeture/ouverture et que chaque bande de colle permanente est revêtue d'un protecteur amovible.

[0008] D'autres caractéristiques, buts et avantages de la présente invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui va suivre, et en regard des dessins annexés, donnés à titre d'exemples non limitatifs et sur lesquels :

- la figure 1 représente une vue en coupe schématique d'un sachet conforme à une première variante de réalisation de la présente invention, en position ouverte avant remplissage,
- la figure 2 représente une vue similaire d'un sachet conforme à une variante de réalisation de la présente invention,
- la figure 3 représente une vue d'un sachet fermé réalisé à l'aide des ébauches illustrées sur les figures 1 ou 2,
- la figure 4 représente une autre variante de réalisation d'un sachet conforme à la présente invention muni d'un curseur,
- la figure 5 représente une autre variante de réalisation d'un sachet conforme à la présente invention dans lequel le moyen de fermeture/ouverture multi-

ple est venu de matière avec l'un des feuillets principaux du corps de sachet,

- les figures 6, 7 et 8 représentent des vues similaires schématiques en coupe de sachets conformes à trois autres variantes de réalisation de la présente invention comportant des volets additionnels venus de matière sur l'un des feuillets principaux du corps du sachet pour recouvrir la fermeture une fois le sachet fermé,
- les figures 9 et 10 représentent des sachets conformes à la présente invention à l'état fermé, obtenus à l'aide des ébauches conformes à l'une des variantes illustrées sur les figures 6, 7 et 8,
- la figure 11 représente une autre variante de réalisation d'un sachet conforme à la présente invention comportant un volet apte à recouvrir le moyen de fermeture/ouverture,
- la figure 12 représente une vue d'un sachet conforme à la présente invention, à l'état fermé, obtenu à l'aide de l'ébauche conforme à la variante représentée sur la figure 11.

[0009] Pour l'essentiel les sachets conformes à la présente invention comprennent un corps de sachet 10 muni au niveau de son embouchure d'un moyen de fermeture/ouverture multiple 20.

[0010] Le corps de sachet 10 et le moyen de fermeture/ouverture multiples peuvent faire l'objet en eux-mêmes de nombreuses variantes de réalisation.

[0011] Le corps de sachet 10 est formé essentiellement de deux feuillets principaux 12, 14 reliés entre eux sur trois côtés, l'un parallèle à l'embouchure et les deux autres perpendiculaires à celle-ci.

[0012] Les deux feuillets 12, 14 peuvent être initialement indépendants, auquel cas les deux feuillets 12, 14 sont reliés entre eux par collage ou soudure sur les trois côtés précités.

[0013] Les deux feuillets 12, 14 peuvent être formés à partir d'un film commun replié sur lui-même. Lorsque le moyen de fermeture/ouverture 20 prévu au niveau de l'embouchure du sachet est disposé parallèlement à la direction longitudinale du film, le pli précité défini entre les feuillets 12, 14 est parallèle au moyen de fermeture/ouverture 20 et constitue le fond du sachet comme illustré sur les figures annexées sous la référence 13.

[0014] Lorsque au contraire le moyen de fermeture/ouverture 20 définissant l'embouchure du sachet est disposé transversalement à la direction longitudinale du film composant les feuillets 12, 14, le pli défini entre ceux-ci s'étend perpendiculairement au moyen de fermeture/ouverture 20 précité.

[0015] Les feuillets 12, 14 peuvent être réalisés en tous matériaux connus appropriés. Ils sont réalisés de préférence en matériaux thermo plastiques, polyéthylène voir polypropylène. Cependant l'invention n'est pas limitée à cette disposition particulière. Elle englobe tout type de matériaux, y compris tous matériaux composites.

[0016] Le moyen de fermeture/ouverture multiples 20

peut également faire l'objet de nombreuses variantes de réalisation.

[0017] De préférence ce moyen de fermeture/ouverture multiples 20 comprend deux voiles support 22,24 supportant respectivement un élément de fermeture 23,25, tel qu'un élément mâle et un élément femelle complémentaires, ou encore toute structure équivalente, par exemple à base de crochets.

[0018] Le moyen de fermeture/ouverture multiples 20 peut être rapporté et fixé sur l'un des feuillets principaux, par soudure, comme illustré sur les figures 1-4 et 6-12. En variante, le moyen de fermeture/ouverture multiples 20 peut être venu de matière sur l'un des feuillets principaux 12 du corps de sachet. On a illustré sur la figure 5 une telle variante de réalisation selon laquelle le moyen de fermeture/ouverture multiples 20 est venu de matière sur l'extrémité du feuillet 12 et rabattu sur celui-ci par pliage au niveau d'une ligne de pli référencée 26. Bien entendu la présente invention n'est pas limitée à cette disposition particulière.

[0019] Comme on le voit sur les figures 1-7, 11 et 12 de préférence les deux voiles 22 et 24 des moyens de fermeture/ouverture 20 sont initialement reliés entre eux au niveau d'une zone de liaison 28 servant de témoin d'ouverture.

[0020] En soi de tels moyens de fermeture/ouverture sont bien connus de l'homme de l'art. Lorsqu'un utilisateur souhaite accéder au contenu du sachet, une fois celui-ci rempli et fermé, il doit rompre la bande de liaison 28. Cette rupture sert de témoin de première ouverture.

[0021] On a représenté sur les figures annexées une disposition des moyens de fermeture/ouverture multiples 20 telle que la bande de liaison 28 est disposée sur l'intérieur du sachet par rapport aux profilés de fermeture 23,25. Une disposition inverse peut être retenue. En d'autres termes la bande de liaison 28 peut être prévue sur l'extérieur du sachet par rapport aux profilés de fermeture complémentaires 23,25.

[0022] On a par ailleurs représenté sur la figure 4 une variante de réalisation d'un sachet conforme à la présente invention selon laquelle le moyen de fermeture/ouverture multiples 20 est équipé d'un curseur 30.

[0023] La fonction connue d'un tel curseur est de faciliter l'ouverture et la fermeture des moyens 20 par l'utilisateur.

[0024] De nombreuses structures de curseurs 30 sont connues de l'homme de l'art et sont compatibles avec la présente invention.

[0025] On rappelle que le plus souvent, le curseur 30 est formé d'une embase 32 munie de deux flancs latéraux 34 36 et d'un muret central 38 ébauché sur la figure 4. Le muret 38 défini en combinaison avec les flancs latéraux 34 36 deux canaux non parallèles qui reçoivent respectivement l'un des profilés de fermeture 23,25. Lorsque le curseur 30 est déplacé dans un premier sens donné, le curseur tend à rapprocher et mettre en prise les profilés de fermeture 23,25 pour fermer le sachet. Au contraire lorsque le curseur 30 est déplacé dans le se-

cond sens opposé, il tend à séparer les profilés de fermeture 23,25 et par conséquent à ouvrir le sachet.

[0026] La composition et la structure du corps de sachet 10, des moyens de fermeture/ouverture 20 et du curseur 30 sont connues en soi de l'homme de l'art. Elles ne seront donc pas décrites plus en détail par la suite.

[0027] On rappelle que comme indiqué précédemment, selon l'invention, les moyens de fermeture/ouverture multiples 20 sont fixés à demeure sur un feuillet principal 12. Cette liaison à demeure est référencée 16 sur les figures annexées. Elle est de préférence réalisée par soudure. De plus selon l'invention il est prévu au niveau de l'embouchure du sachet, des moyens 40 de collage permanent adaptés pour permettre un collage manuel du second feuillet 14 sur les moyens de fermeture/ouverture multiples 20 après remplissage du sachet.

[0028] Les moyens 40 sont de préférence formés d'une bande continue de colle permanente disposée parallèlement à la direction d'élongation des moyens de fermeture/ouverture multiples 20.

[0029] Plus précisément encore, de façon connue en soi, une telle bande adhésive 40 est de préférence protégée initialement par une feuille de protection amovible 50.

[0030] La bande de colle permanente 40 peut être disposée selon un grand nombre de variantes de réalisation.

[0031] Selon la figure 1 la bande de colle permanente 40 est disposée sur la face interne du second feuillet principal 14, en regard des moyens de fermeture/ouverture 20.

[0032] Selon la variante représentée sur la figure 2, la bande de colle permanente 40 associée au protecteur 50 est placée sur la surface externe du voile support 24 des moyens 20 faisant face au second feuillet 14.

[0033] L'homme de l'art comprendra que les ébauches de sachets représentées sur les figures 1 et 2 permettent de réaliser un sachet muni d'un contenu 60 tel que représenté sur la figure 3. Pour ce faire il suffit après avoir disposé le contenu 60 dans le corps de sachet 10 par l'espace 70 défini entre les moyens de fermeture/ouverture 20 et le second feuillet 14, de retirer le protecteur 50 et de fixer le second feuillet 14 sur le voile support 24 grâce à la bande 40 de colle permanente.

[0034] Les ébauches de sachets représentées sur les figures 4 et 5 sont similaires dans leurs principes d'utilisation aux ébauches de sachet représentées sur les figures 1 et 2.

[0035] On a représenté sur les figures 6, 7, 8 et 11 quatre autres variantes d'ébauches de sachets conformes à la présente invention qui se distinguent de celles illustrées sur les figures 1, 2, 4 et 5 par le fait que l'un des feuillets principaux 12 14 du corps de sachet est prolongé par un volet 18 pour être rabattu au dessus des moyens de fermeture 20 et être lui-même fixé par collage permanent sur l'autre feuillet principal en regard. Dans ce cas de préférence il est prévu par ailleurs deux bandes de colle permanente 40,42 associées à un protecteur amovible respectif 50 52. L'une des bandes de colle pré-

citée est adaptée pour assurer la fixation sur les moyens de fermeture 20 tandis que l'autre bande de colle est adaptée pour assurer la fixation du volet 18.

[0036] Selon la variante représentée sur la figure 6 les deux bandes de colle 40,42 associées aux protecteurs 50 52 sont placées respectivement de part et d'autre de l'extrémité du volet 18.

[0037] Selon la variante représentée sur la figure 7 une bande de colle 40 est prévue sur la face interne du feuillet principal 14 tandis que la seconde bande de colle 42 est prévue sur la face interne de l'extrémité du volet 18.

[0038] Selon la variante représentée sur la figure 8 les deux bandes de colle 40 42 sont prévues respectivement de part et d'autre de l'extrémité du feuillet principal 14.

[0039] L'homme de l'art comprendra que les ébauches de sachet représentées sur les figures 6, 7 et 8 permettent de réaliser des sachets du type illustré sur les figures 9 et 10 selon lesquels le volet 18 est rabattu soit sur l'extérieur du feuillet principal 14 comme illustré sur la figure 9, soit intercalé entre les moyens 20 et la face interne du feuillet principal 14 comme illustré sur la figure 10.

[0040] Selon les figures 6, 7 et 8 le volet 18 prolonge le feuillet principal 12 qui porte à demeure le moyen de fermeture 20.

[0041] Au contraire selon la figure 11 le volet 18 prolonge le feuillet 14 opposé au feuillet 12 portant à demeure le moyen 20. On retrouve là encore deux bandes de colle 40,42 associées à des protecteurs 50 52 sur la face interne du volet 18. L'ébauche de sachet représentée sur la figure 11 conduit au sachet rempli et fermé illustré sur la figure 12. Bien entendu la figure 11 peut également faire l'objet d'autres variantes de réalisation quant à la disposition des bandes de colle. A titre d'exemple on peut en effet prévoir une bande de colle non pas sur le volet 18 mais sur la face externe du feuillet principal 12, ou encore sur la face externe du voile support 24.

[0042] Bien entendu la présente invention n'est pas limitée aux modes de réalisation particuliers qui viennent d'être décrits mais s'étend à toutes variantes conformes à son esprit.

[0043] On notera en particulier que dans le cas où le sachet est muni d'un volet 18 apte à recouvrir le moyen 20, il n'est pas nécessaire que les voiles 22,24 soient initialement reliés par une bande de liaison 28. On a ici illustré sur les figures 8, 9 et 10 une variante selon laquelle les voiles 22,24 portant les profilés de fermeture 23,25 sont initialement séparées.

Revendications

1. Sachet comprenant deux feuillets principaux (12, 14) et un moyen (20) de fermeture/ouverture multiples, au niveau de son embouchure, **caractérisé par le fait que** le moyen de fermeture/ouverture multiples (20) est fixé à demeure sur un feuillet principal (12) et que le sachet comprend en outre des moyens de

collage permanent (40, 42) aptes à coller à la demande le second feuillet principal (14) sur le moyen de fermeture/ouverture (20), et que chaque bande de colle permanente (40, 42) est revêtue d'un protecteur amovible (50, 52).

2. Sachet selon la revendication 1, **caractérisé par le fait que** le moyen de fermeture/ouverture multiples (20) comprend deux profilés de fermeture (23, 25) portés par des voiles support respectifs (22, 24), associés le cas échéant à un curseur d'actionnement (30).

3. Sachet selon l'une des revendications 1 ou 2, **caractérisé par le fait qu'il** comprend une bande de colle permanent (40).

4. Sachet selon l'une des revendications 1 à 3, **caractérisé par le fait que** l'un des feuillets principaux (12, 14) est prolongé par un volet (18) apte à être rabattu sur le moyen de fermeture/ouverture (20) pour chevaucher celui-ci et être collé sur le second feuillet (14, 12).

5. Sachet selon la revendication 4, **caractérisé par le fait qu'il** comprend deux bandes de colle (40, 42) adaptées respectivement pour le collage sur le moyen de fermeture/ouverture (20) et du volet (18).

6. Sachet selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé par le fait que** le moyen de fermeture/ouverture (20) comprend deux profilés de fermeture (23, 25) portés par des voiles support (22, 24) respectifs reliés entre eux par une bande de liaison (28).

7. Sachet selon l'une des revendications 1 à 5, **caractérisé par le fait que** le moyen de fermeture/ouverture (20) comprend deux profilés de fermeture (23, 25) portés par des voiles support respectifs (22, 24) indépendants.

8. Sachet selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé par le fait que** le moyen de fermeture/ouverture (20) est venu de matière avec l'un des feuillets principaux (12, 14).

9. Sachet selon l'une des revendications 1 à 7, **caractérisé par le fait que** le moyen de fermeture/ouverture (20) est rapporté sur un feuillet principal (12, 14).

50

55

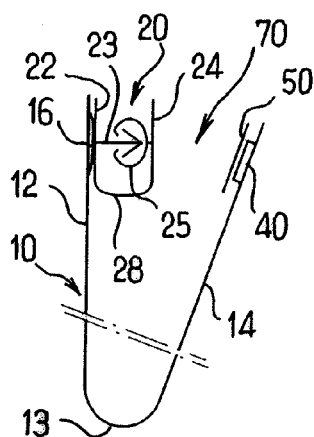


FIG.1

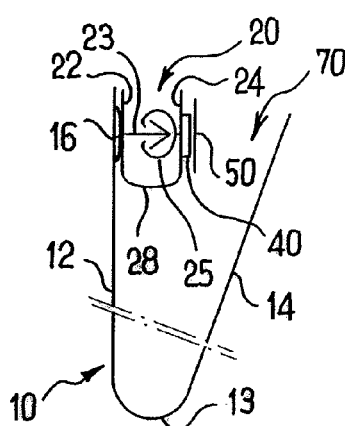


FIG.2

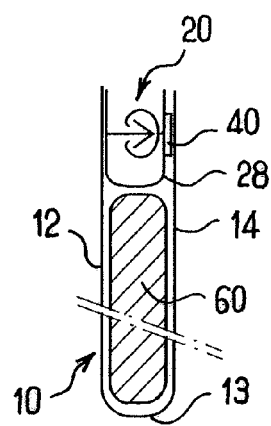


FIG.3

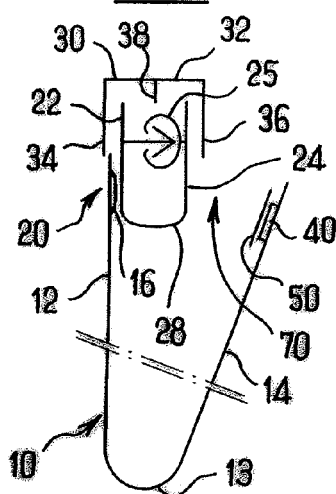


FIG.4

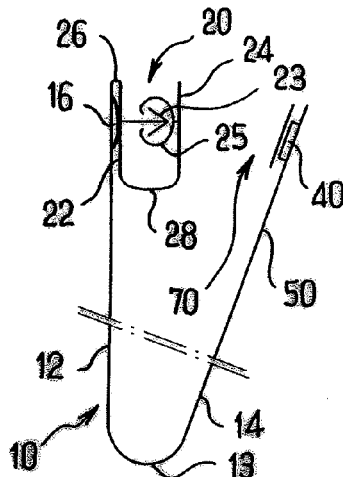


FIG.5

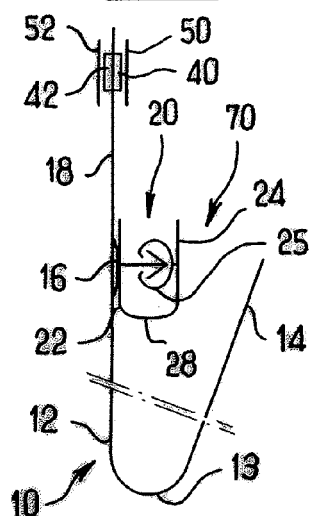


FIG.6

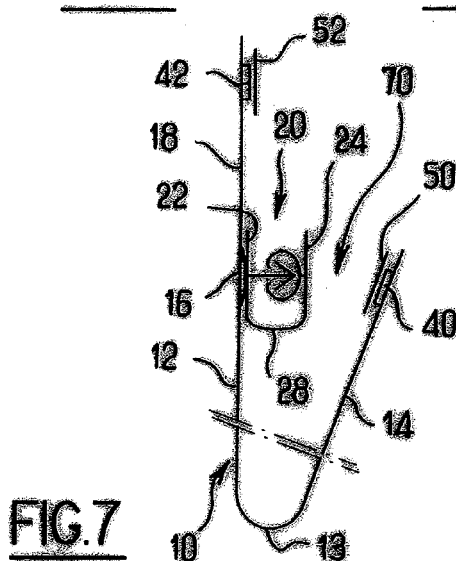


FIG.7

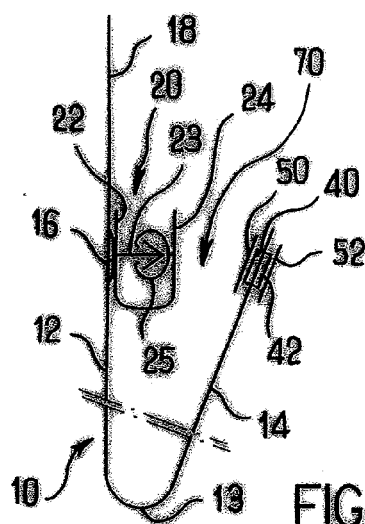


FIG.8

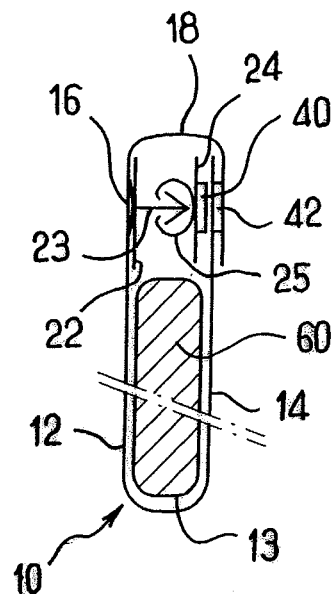


FIG. 9

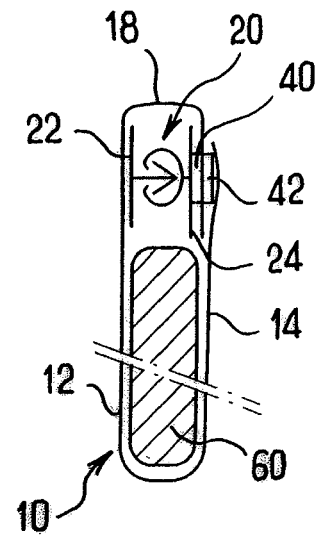


FIG. 10

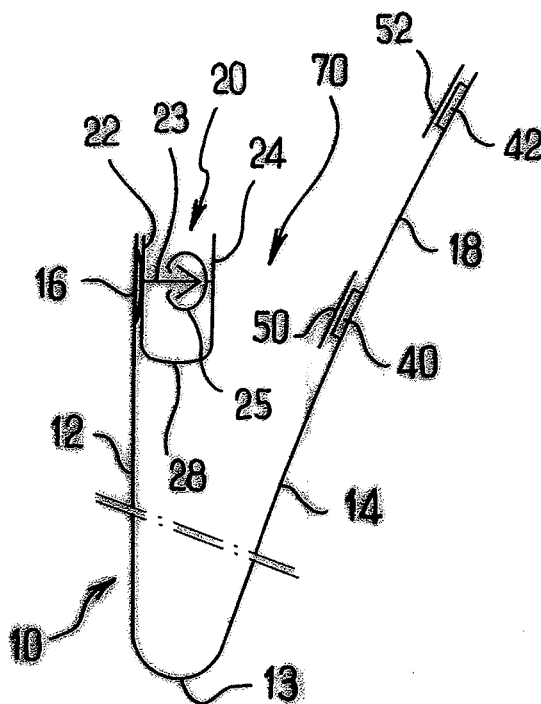


FIG. 11

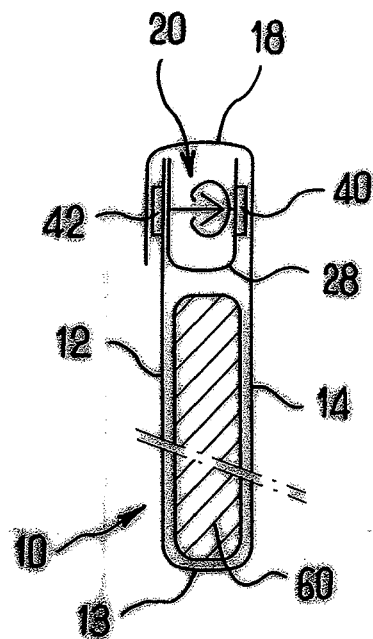


FIG. 12



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 5 672 009 A (MALIN ART [US]) 30 septembre 1997 (1997-09-30) * colonne 2, ligne 62 - colonne 316; figures 3,4 *	1,3,9	INV. B65D33/25 B65D33/18
A	----- WO 02/00520 A (PACTIV CORP [US]) 3 janvier 2002 (2002-01-03) * figures 1-9 *	2,6	
A	----- EP 1 403 191 A (ILLINOIS TOOL WORKS [US]) 31 mars 2004 (2004-03-31) * figure 2 *	7	
A	----- US 6 149 302 A (TAHERI NOSSI [US]) 21 novembre 2000 (2000-11-21) * colonne 13, ligne 51-66; figures 13,14 *	8	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 12 juin 2008	Examineur Balz, Oliver
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

5

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 08 10 2191

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

12-06-2008

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5672009	A	30-09-1997	AT 223846 T	15-09-2002
			AU 2350697 A	27-11-1997
			BR 9702383 A	07-07-1998
			CA 2204712 A1	21-11-1997
			DE 69715298 D1	17-10-2002
			DE 69715298 T2	31-07-2003
			DK 808776 T3	20-01-2003
			EP 0808776 A1	26-11-1997
			ES 2182004 T3	01-03-2003
			NZ 314842 A	26-06-1998

WO 0200520	A	03-01-2002	AT 341495 T	15-10-2006
			AU 7022401 A	08-01-2002
			CA 2410379 A1	03-01-2002
			DE 60123609 T2	18-01-2007
			EP 1294616 A1	26-03-2003
			ES 2272495 T3	01-05-2007
			JP 2004501840 T	22-01-2004
			US 6378177 B1	30-04-2002

EP 1403191	A	31-03-2004	US 2004062456 A1	01-04-2004
			US 2005034425 A1	17-02-2005

US 6149302	A	21-11-2000	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82